mirova
Investing in sustainability

Mirova for Nature

Point d'étape sur notre action en faveur de la biodiversité

Septembre 2021

Point d'étape sur notre action en faveur de la biodiversité

2020 aurait dû être l'année de la nature et de la biodiversité. La pandémie de Covid-19 aura bousculé les agendas et décalé toutes les grandes conférences initialement prévues sur le sujet. Cette épidémie a surtout déstabilisé en profondeur nos vies, soulignant le fragile équilibre de nos sociétés. Alors que les rapports des scientifiques se multiplient pour nous rappeler que les répercussions de l'effondrement du vivant et du climat auront vraisemblablement des conséquences encore bien plus fortes que la pandémie, il est plus que temps d'accélérer la mobilisation sur ces questions. Les chiffres sur l'effondrement du vivant donnent le vertige. Depuis 1970, les populations de vertébrés ont baissé de 68 %[1]. Près de 40 % des poissons d'eau douce sont menacés d'extinction[2]. Le monde perd 12 M ha de forêts tropicales par an[3]. Plus de 35 % des zones humides ont disparu en 40 ans[4].

Malgré la succession de confinements et les restrictions de déplacement, acteurs privés et publics ont continué à travailler au cours de ces derniers mois sur les questions de biodiversité. Chez Mirova, nous avons poursuivi le déploiement de notre feuille de route centrée sur trois axes :

- accélérer nos investissements en faveur de la biodiversité ;
- développer des indicateurs de mesure dédiés ;
- renforcer nos engagements auprès de nos parties prenantes.

Avec la levée progressive des restrictions dans de nombreux pays, la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 devraient permettre de relancer la dynamique sur la biodiversité. Le Congrès Mondial de la Nature organisé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) se tient en septembre à Marseille. La COP26 Climat en novembre à Glasgow abordera les liens entre climat et biodiversité. La COP15 sur la biodiversité devrait finalement se tenir à Kunming, en Chine, au printemps 2022.

Dans ce contexte, il nous semblait important de faire un point d'avancement sur nos différents axes de travail autour de la biodiversité.

1. WWF, 2020
2. IUCN, 2012
3. WRI, 2019
4. RAMSAR, 2018

Dates clés de 2021/2022

Congrès Mondial de la Nature de l'UICN
3-10 septembre 2021 | Marseille, France

Les principaux événements prévus en 2020 avant le début de la pandémie ont été reportés, pour la plupart plusieurs fois au cours des derniers mois. Toutefois, le début de sortie de crise permet d'espérer leur tenue, en format physique ou hybride, dans les mois à venir.

mirova
Investing in sustainability

NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉ TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX

1 Accélérer nos **investissements en faveur de la biodiversité** et des solutions fondées sur la nature

2 Développer des **indicateurs de mesure dédiés** permettant de mesurer les impacts biodiversité des entreprises afin de mieux intégrer la biodiversité dans le processus d'investissements des fonds cotés

3 Renforcer nos **engagements auprès de nos parties prenantes** et participer à une dynamique réunissant acteurs publics et privés afin de développer des outils au service de la préservation de la nature par le secteur financier

COP 26 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
31 octobre -12 novembre 2021 | Glasgow, Royaume-Uni

COP 15 de la Convention sur la diversité biologique
25 avril - 8 mai 2022 | Kunming, Chine

1 | Accélérer nos investissements en faveur de la biodiversité

Les principales causes de l'effondrement de la biodiversité sont aujourd'hui bien identifiées. Nos pratiques agricoles sont de loin la première cause de perte de biodiversité. Mais nous devons aussi agir afin de réduire la fragmentation des écosystèmes, le changement climatique et, de manière plus large, les impacts diffus de nos différentes industries.

Le Capital Naturel, une nouvelle thématique d'investissement pour refonder nos systèmes alimentaires

Près de 50 % des terres habitables sont aujourd'hui consacrées à l'agriculture, contre seulement 1 % pour les villes. Sur les 5 Md ha utilisés pour l'agriculture, 75 % sont des pâturages pour le bétail et 25 % des cultures végétales, en grande majorité destinées à l'alimentation, céréales, légumes, légumineuses, mais aussi à l'industrie textile, essentiellement coton ou au tabac[5].

Repenser notre rapport à l'agriculture nécessitera différents types d'action. D'une part, il faudra agir sur les habitudes de consommation pour réduire notamment la part des ruminants dans les régimes alimentaires. La croissance des pâturages et des cultures pour alimenter les bêtes est aujourd'hui la principale pression poussant la conversion des terres. D'autre part, il est aujourd'hui impératif de développer des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement, en limitant par exemple le recours aux intrants et aux pesticides, en réduisant la taille des parcelles, et en favorisant la diversité des cultures. L'agriculture est aussi la principale source de déforestation. En complément du développement de pratiques agricoles durables, il est aujourd'hui essentiel de développer des mécanismes permettant de renforcer la préservation d'écosystèmes riches en biodiversité. Le constat est similaire sur l'industrie de la pêche où la surpêche et la pollution de l'eau mettent en péril la vie aquatique.

En tant qu'investisseur, participer à l'essor de pratiques agricoles plus durables nécessite d'innover, tant ces problématiques sont éloignées des stratégies d'investissement traditionnelles. C'est le sens de notre division Capital Naturel qui propose à nos clients depuis 2013 de chercher à combiner rentabilité financière et préservation des écosystèmes. Ce pôle est aujourd'hui structuré autour de trois axes.

- Utilisation durable des terres : activités de restauration/réhabilitation des terres, axées sur les chaînes d'approvisionnement durables.
- Économie bleue : chaînes d'approvisionnement durables en produits de la mer, économie circulaire, conservation des milieux marins et aquatiques.
- Génération d'actifs environnementaux : paiement pour les services écosystémiques, conservation des territoires riches en biodiversité, crédits carbone.

Avec 500 M€ d'actifs levés à fin juin 2021, ce pôle a réussi à montrer la robustesse de son modèle en clôturant plusieurs levées de fonds importantes. Notre objectif est désormais d'atteindre le milliard d'euros levés à horizon 2022. Par ailleurs, les bénéfices environnementaux et sociaux de nos stratégies Capital Naturel font désormais l'objet de rapports d'impact dédiés publiquement disponibles.

Réallouer les capitaux vers les entreprises à impact positif

Au-delà d'investissements directs dans des projets permettant de préserver et de restaurer la nature, il est aussi nécessaire d'agir sur les marchés de capitaux. Accompagner le développement des entreprises adoptant des modèles économiques plus protecteurs pour la biodiversité est aujourd'hui un pilier incontournable d'une stratégie d'investissement responsable.

Ainsi, sur ses investissements en actions et en obligations, Mirova applique tout d'abord des standards très stricts en matière d'investissement dans les entreprises en lien avec le monde agricole. Ainsi, les entreprises dont au moins 5 % du chiffre d'affaires provient de produits chimiques interdits à la vente dans plusieurs pays sont exclues de nos univers d'investissement. De même, l'implication d'une entreprise dans des activités controversées comme les OGM ou l'huile de palme fait l'objet d'une revue en profondeur par nos équipes.

Surtout, nous travaillons à augmenter au sein de nos activités cotées les investissements dans des actifs mettant

5. Source : United Nations Food and Agriculture Organization, 2019

Notre approche de l'investissement dans le Capital Naturel

la biodiversité au cœur de leur projet. Ainsi, nous cherchons sur l'ensemble de nos stratégies à favoriser des entreprises, ou des projets quand nous investissons sous forme d'obligations vertes, proposant des solutions en matière d'agriculture durable, d'infrastructures respectueuses du vivant ou permettant de réduire déchets et pollutions. La lutte contre le changement climatique, qui est un objectif à part entière de l'ensemble de nos stratégies, permet aussi d'apporter une réponse aux enjeux de biodiversité. Les perturbations du climat seront en effet une des principales sources de perte de biodiversité dans les décennies à venir.

Entre 2019 et 2020, les encours sous gestion de nos stratégies cotées sont passés de 11 à 17 Md€ d'encours. Cette croissance est due en particulier au fort développement de nos stratégies d'investissement centrées sur les entreprises et projets à impacts environnementaux positifs. La promotion d'investissements cotés favorables à l'environnement restera au cœur de nos stratégies dans les années à venir.

Enfin, au sein de notre division dédiée à l'investissement dans les infrastructures de transition énergétique, nous avons renforcé ces dernières années la prise en compte des enjeux de biodiversité dans la revue des projets. En complément, nous finalisons un partenariat avec le monde de la recherche académique pour mieux qualifier les liens entre le développement des énergies renouvelables et la protection de la biodiversité.

2 | Développer des indicateurs de mesure

Le développement d'indicateurs de mesure d'impact sur la biodiversité fait l'objet de nombreux débats, tant dans le monde académique que dans le monde économique. Quantifier les liens entre les activités économiques et le vivant est en effet un défi de taille tant la diversité et la complexité des sujets à aborder sont grandes.

Cette complexité ne doit pas être un frein à l'action. Pour un gérant de conviction, il est possible de réaliser des choix d'investissement plus favorables à la protection de la biodiversité sans nécessairement être capable de quantifier précisément les impacts des actifs sur la biodiversité. Comme nous le faisons depuis la création de Mirova, orienter les capitaux vers des actifs favorisant une agriculture plus durable, réduisant les pollutions et les déchets ou permettant de lutter contre le changement climatique nous semble un premier niveau de réponse essentiel pour avancer.
Toutefois, à l'image des développements en cours sur le climat, l'émergence d'indicateurs d'impact pertinents sur la biodiversité permettrait d'affiner les évaluations et d'accélérer la prise en compte de ces enjeux par un nombre croissant d'acteurs économiques.

Afin de favoriser la constitution d'un marché de la donnée biodiversité, nous avons lancé début 2020 avec nos partenaires AXA Investment Managers, BNP Paribas Asset Management et Sycomore Asset Management un appel à manifestation d'intérêt afin de faire émerger des acteurs de la notation biodiversité.
Celui-ci mettait en avant plusieurs principes méthodologiques.

- Mesure de l'impact : utilisation d'indicateurs « physiques » (ex : km² MSA[6], PDF[7], etc.) prenant en compte à la fois les risques et les opportunités.
- Approche « cycle de vie » : prise en compte de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, l'utilisation et la fin de vie des produits.
- Agrégation et communication : capacité à rendre compte au plus grand nombre de la performance d'un portefeuille par rapport à un indice de marché.
- Champ d'application : déploiement rapide aux sociétés présentes dans les principaux indices de marché (actions et obligations cotées) et idéalement être compatible avec d'autres classes d'actifs (actions non cotées, projets, infrastructures, immobiliers, etc.)

Cet appel a abouti en septembre 2020 à la sélection du consortium formé par Iceberg Data Lab et I Care & Consult.
Nous travaillons désormais en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires pour développer un premier échantillon de données.
Nous nous sommes fixé pour objectif de communiquer au premier semestre 2022 une première évaluation biodiversité de nos investissements dans de grandes entreprises cotées.

6. « Mean Species Abundance » ou « Abondance Moyenne des Espèces »
7. « Potentially Disappeared Fraction » ou « Fraction Potentiellement Disparue »

Notre objectif : faire émerger une base de données et un indicateur de mesure d'impact

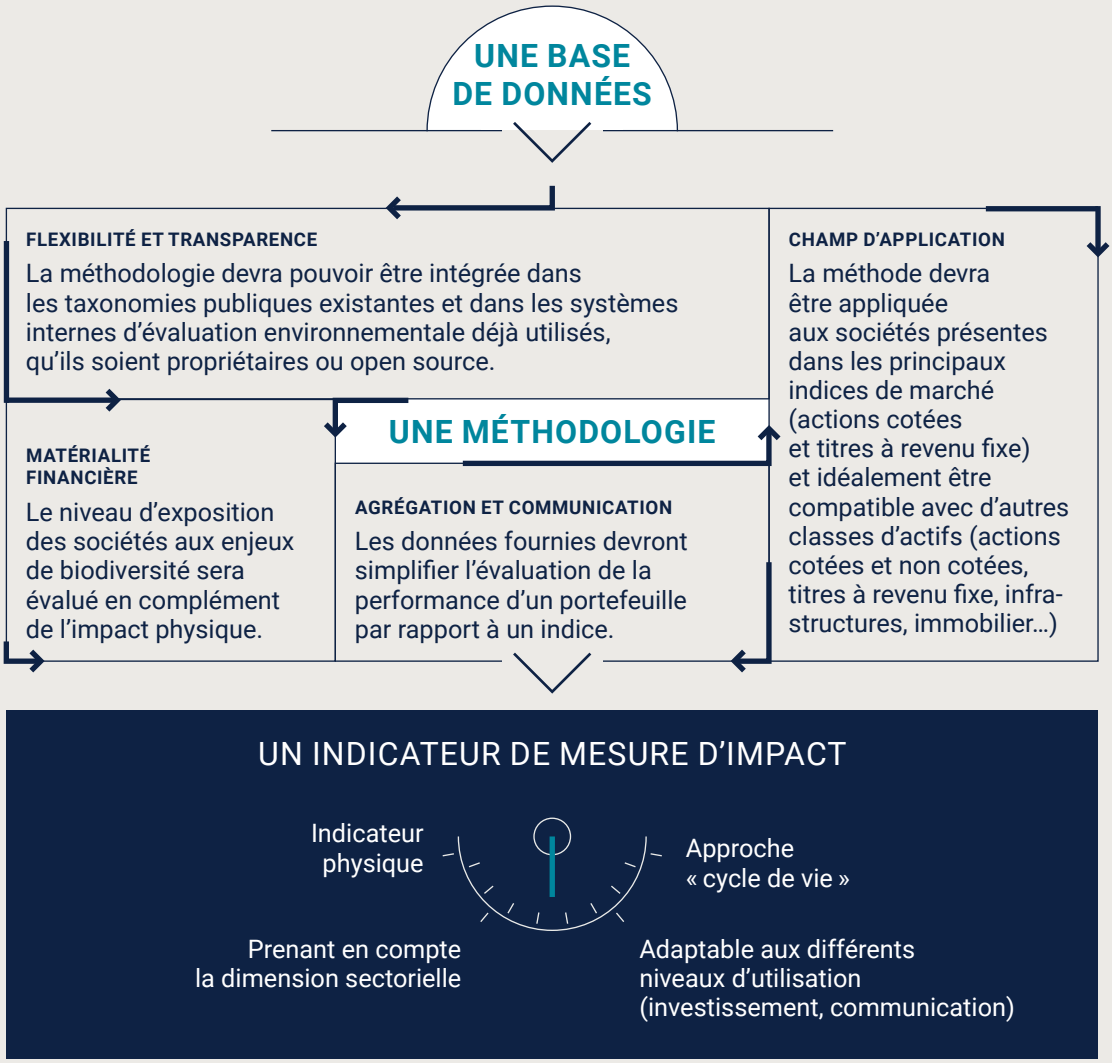

3 | Renforcer nos engagements auprès de nos parties prenantes

Nous avions annoncé en 2020 notre volonté de contribuer à une dynamique collective pour porter les sujets de biodiversité au plus haut niveau. Cet axe stratégique s'est manifesté par plusieurs actions fortes au cours des 18 derniers mois.

Tout d'abord, Mirova a contribué début 2021 au lancement de l'Alliance pour l'investissement dans le Capital Naturel portée par Son Altesse Royale Le Prince de Galles, dans le cadre de la Sustainable Markets Initiative[8]. Avec HSBC Pollination Climate Asset Management et Lombard Odier, Mirova fait partie des fondateurs de cette initiative qui vise à mobiliser 10 Md $ d'investissement en faveur du thème du Capital Naturel sur toutes les classes d'actifs d'ici 2022.

Dès 2019, Mirova a par ailleurs été un membre actif des groupes de travail préfigurant la création de la « Taskforce on Nature-related Financial Disclosure[9] » (TNFD). La TNFD est une initiative internationale qui vise à développer un cadre permettant aux organisations de rendre compte des risques liés à l'évolution de la nature. La TNFD affiche comme objectif que ces éléments serviront à favoriser une réorientation des flux financiers mondiaux vers des activités à impact positif. La TNFD a été formellement lancée en juin 2021. Mirova a affiché son soutien à cette initiative et continuera à participer aux travaux de la Taskforce au cours des prochaines années.

Mirova est également signataire du Finance for Biodiversity Pledge[10]. Cette initiative lancée initialement par la Commission européenne regroupe aujourd'hui 55 signataires. Elle est complémentaire à la TNFD dans la mesure où elle permet aux institutions financières de se fixer des objectifs en matière d'investissement et d'engagement, en complément des travaux sur les cadres de reporting.

Enfin, nous avons également poursuivi nos actions d'engagement avec nos parties prenantes entreprises et avec le grand public. La biodiversité est ainsi devenue un axe d'engagement systématique auprès des entreprises et des projets dans lesquels nous investissons. Nous avons par ailleurs contribué au *Petit Livre de l'Investissement pour la Nature*, publié début 2021, visant à dynamiser le dialogue sur le financement de la protection de la biodiversité.

Nos engagements dans les initiatives de marché

8. Initiative pour des marchés durables
9. Groupe de travail sur la divulgation des informations financières liées à la nature
10. Engagement pour une finance favorable à la biodiversité

Conclusion

Si, sur le plan du droit international, l'année 2020 n'a pu être l'année que nous espérions en termes d'événements diplomatiques permettant la promotion de la biodiversité, la pandémie a cependant accéléré la prise de conscience de la part de la société civile et des entreprises de notre dépendance collective aux ressources naturelles, mais aussi de notre impact sur celles-ci.

Bien entendu, ces réflexions n'ont rien de nouveau. Certaines entreprises ont placé la recherche d'impact environnemental et social au cœur de leur modèle. Mais cette crise ébranle le monde économique bien au-delà des convaincus : elle accélère la démarche de transformation d'entreprises qui avaient déjà entamé des réflexions, elle pousse celles qui ne s'étaient jamais posé de telles questions à y réfléchir. Jamais les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, jamais les questions de l'impact de nos activités sur la nature n'ont été autant débattues.

Loin d'être une année perdue, nous sommes convaincus que 2020 aura été une année charnière pour la biodiversité. Chez Mirova, nous l'avons mise à profit pour continuer à progresser dans notre compréhension de ce que pouvait être une économie harmonieuse avec la biodiversité, et continuer à la soutenir par nos investissements, par nos actions de recherche, par nos collaborations et nos engagements.

L'année 2021 s'est ouverte par la tenue d'un One Planet Summit dédié à la protection de la biodiversité, et les grands événements comme le Congrès mondial de l'IUCN et les COP climat et biodiversité vont manifestement pouvoir se tenir dans les jours et mois à venir. Un an de retard, c'est peu à l'échelle des transformations en cours, c'est beaucoup à l'échelle de l'urgence de l'action nécessaire. Nous sommes convaincus que l'engagement collectif n'en sera que plus grand, la détermination plus forte. Reste à poursuivre ces efforts pour que les premiers signes encourageants se traduisent désormais en une transformation des modèles productifs et de consommation, et une redéfinition de la relation des entreprises à la nature.

mirova
Investing in sustainability

Mirova

Société de gestion de portefeuille — Société Anonyme
RCS Paris n° 394 648 216 — Agrément AMF n° #GP 02-014
59, avenue Pierre Mendès France — 75013 Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers

Natixis Investment Managers

Société anonyme RCS Paris 453 952 681
43, avenue Pierre Mendès France — 75013 Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis

Mirova Natural Capital Limited

Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais
Numéro d'agrément de la société : 7 740 692 — Autorisée et régulée par l'autorité de régulation financière anglaise (la « FCA »)
Siège social : 18 St Swithins Lance, London, EC4A 8AD
Les services de Mirova Natural Capital sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles.
Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels.
Mirova Natural Capital est un affilié de Mirova

Septembre 2021

MENTIONS LÉGALES

Ces informations sont destinées à une clientèle professionnelle et non professionnelles au sens de la directive MIF. Ce document et son contenu sont fournis à titre d'information et ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts de fonds émises ou à émettre par la société de gestion Mirova. Les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique du destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de consulter le règlement du Fonds et de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de l'investissement qui vous est présenté avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de cet investissement afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques. Ce document est un document non contractuel à caractère purement informatif. Il est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.
L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peut être amenée à être modifiée. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le Fonds. Aussi, Mirova n'assume aucune responsabilité pour toutes les informations, quelle qu'en soit la forme, contenues, mentionnées ou induites, dans ce document ou en cas d'éventuelles omissions. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Mirova, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence, les fonds qu'elle gère ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Un affilié de NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

PERISCOPE . C.S 422233650 –Crédit photographique : Redd sur Unsplash